EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL n° D200614 - 01

Date de convocation

04.04.2014

Date d'affichage

17.04.2014

L'an deux mil quatorze, le vingt juin à 19 heures 30, le Conseil Municipal de Parcé-sur-Sarthe s'est réuni sous la présidence de M. Michel GENDRY, Maire.

Etaient présents :

MM. Tony LÉVÈQUE, Vincent HUET, Mmes Frédérique GRANDIN, Catherine GUITTET, MM. Cyril GUIDEC, Clarisse LEJARD, Mmes Emma VÉRON, Valérie DABOUINEAU, MM. Christophe BÉRAUDY, Frédéric LUISETTI, Fabien CONILLEAU, Mmes Gwénaëlle FROISSARD, Anaïs FOUSSIER, MM. Michel

BERNARD, Laurent BOUTTEVIN.

En exercice: 19 Présents: 16 Votants: 19 Etaient absents excusés : Mme Mathilde BARASSE (procuration à M. HUET), Mme Marie-Josèphe JADELOT (procuration à M. BOUTTEVIN), Mme Isabelle

CHIARAMONTI-MONNET (procuration à M. BERNARD).

Secrétaire de séance : M. Cyril GUIDEC

ELECTION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES DU 28 septembre 2014

Monsieur le Maire rappelle qu'en application du Code Général des Collectivités Territoriales, des articles L. 283 à 290-1 et suivants du Code Electoral, il y a lieu de procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 28 septembre 2014, soit pour la commune de Parcé-sur-Sarthe cinq délégués titulaires et trois délégués suppléants.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le Code Electoral.

Vu le décret n°2014-532 du 26 mai 2014 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, Vu la circulaire NOR/INTA/1411886C du 2 juin 2014,

Considérant qu'il convient de désigner 5 délégués titulaires et 3 délégués suppléants pour la commune,

Considérant que le conseil municipal doit procéder à l'élection des délégués au scrutin secret et à représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel,

Considérant qu'une seule liste de candidats a été déposée, et qu'il a été procédé à l'élection selon les règles de scrutin ci-dessus exposées,

Résultat du 1^{er} tour de scrutin :

Nombre de votants : 19

Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 19

Nombre de suffrages recueillis pour la liste unique : 19

Sont élus avec 19 voix sur la liste « Parcé Sénatoriales 2014 » :

Titulaires: M. Michel GENDRY Suppléants: Mme Catherine GUITTET

Mme Emma VÉRON M. Fabien CONILLEAU
M. Vincent HUET Mme Frédérique GRANDIN

Mme Isabelle CHIARAMONTI-MONNET

M. Tony LÉVÈQUE

Et transmet cette délibération au représentant de l'Etat.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.